





MARS 2023 No 3

Récolte de bois en 2021

Hausse de 8,9 % de la récolte de bois pour répondre à la demande

En 2021, la récolte de bois commercialisé augmente de 8,9 % sur un an et s'établit à 39,9 millions de m³. Cette hausse s'explique en partie par la demande des scieries en bois d'œuvre notamment de conifères. Un peu plus de 10 % de ces bois sont issus de coupes d'origine accidentelle et sanitaire notamment liées aux attaques de scolytes.

En 2021, 39,9 millions de m³ de bois ont été récoltés et commercialisés en France, soit 8,9 % de plus qu'en 2020. Cette hausse s'explique en partie par les besoins des scieurs en bois d'œuvre

(+ 13,0 % sur un an), notamment le sapin pour la construction (+ 33,7 %) (tableau 1). Cette demande se répercute sur les prix des grumes qui progressent fortement sur un an quelle que soit l'essence (*graphique 1*). En 2021, les prix des grumes de chêne et de douglas atteignent des niveaux record.

Forte hausse de la récolte de bois d'œuvre

Avec 20,9 millions de m³ ronds (Mm³) (*Définitions*), la récolte de bois d'œuvre augmente de 13,0 %. Cette progression touche plus fortement les conifères (+ 15,5 %) que les feuillus (+ 5,6 %).

Avec 5,4 Mm³, l'épicéa est la première essence récoltée et commercialisée en France. Comme en 2020, sa récolte progresse fortement sur un an (+ 16,0 %), du fait de la mise sur le marché de coupes sanitaires de bois attaqués par les scolytes (*Encadré*). Celle de sapins (2,9 Mm³) enregistre la plus forte progression (+ 33,7 %).

Avec 2,2 Mm³, la récolte de la première essence de feuillus, le chêne, est stable sur un an. Face aux besoins en matériaux d'emballage liée à la reprise économique post-Covid, la récolte de peuplier progresse de 10,8 %.

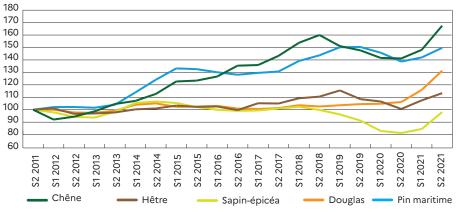
Tableau 1 La récolte totale augmente de 8,9 %

Unité : millier de m3 ronds	2021	Part dans la récolte totale (%)	Evolution 2021 / 2020 (%)	Evolution annuelle 2015-2020 (%)	
Récolte de bois commercialisé	39 861	100,0	+ 8,9	- 0,3	
Bois d'œuvre (BO)	20 854	52,3	+ 13,0	- 0,4	
Feuillus	5 015	12,6	+ 5,6	- 1,6	
Chêne	2 165	5,4	+ 0,0	- 0,7	
Peuplier	1 419	3,6	+ 10,8	+ 0,3	
Hêtre	895	2,2	+ 6,9	- 5,2	
Feuillus précieux	242	0,6	+ 8,0	+ 3,9	
Autres feuillus	294	0,7	+ 20,0	- 6,8	
Conifères	15 839	39,7	+ 15,5	0,0	
Sapin	2 919	7,3	+ 33,7	+ 1,4	
Epicéa	5 359	13,4	+ 16,0		
Pin maritime	3 079	7,7	+ 18,2	- 6,9	
Douglas	3 179	8,0	+ 1,5	+ 7,1	
Pin sylvestre	648	1,6	+ 17,6	- 6,0	
Autres conifères	655	1,6	+ 5,6	- 0,1	
Bois d'industrie (BI)	10 125	25,4	+ 1,0	- 1,4	
Bois de trituration	9 469	23,8	- 0,1	- 1,3	
Feuillus	3 724	9,3	- 1,9	- 3,1	
Conifères	5 745	14,4	+ 1,1	0,0	
Autres BI (poteaux)	656	1,6	+ 20,1	- 2,6	
Bois énergie (BE)	8 882	22,3	+ 9,2	+ 1,3	

Lecture : en 2021, la récolte de bois d'œuvre de chêne atteint 2,2 Mm³, soit 5,4 % de la récolte de bois commercialisé. Elle augmente de 0,0 % par rapport à 2020 et baisse en moyenne de 0,7 % par an sur la période 2015-2020 Source : SSP-Agreste-Enquête Exploitations forestières et scieries

Graphique 1

Indices de prix des grumes - France



Source: SSP-Agreste-Enquête Exploitations forestières et scieries

Avec 8,9 Mm³, la récolte du bois d'énergie augmente pour la 8e année consécutive. En 2021, la hausse atteint 9,2 %.

La récolte évolue différemment selon les départements (carte n°1). En 2021, la majorité des progressions se réalise dans les principaux bassins de production : Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ces régions, les augmentations sont comprises entre 6 % et 14 %.

10 % de la récolte de bois est d'origine accidentelle et sanitaire

En 2021, parmi le bois commercialisé, 10,2 % est d'origine accidentelle et sanitaire, soit 4,1 Mm³ (*tableau 2*). L'essentiel de ce volume est d'origine sanitaire.

Avec 3,2 Mm³, les conifères, principalement les épicéas et sapins, représentent les trois quarts de la récolte de bois accidentels et sanitaires.

Conséquence des attaques de scolytes, la part des épicéas dans le total de la récolte sanitaire reste à un niveau élevé (34,9 %) en 2021.

Philippe Français-Demay

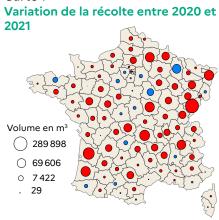
SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

Tableau 2 Récolte de bois accidentels et sanitaires en 2021

	Bois accidente	els et sanitaires	dont bois sanitaires	
	1 000 m ³ ronds sur écorce	Part dans la e récolte totale (%)	1 000 m ³ ronds sur écorce	Part dans la e récolte totale (%)
Récolte de bois commercialisé	4 132	10,2	3 900	9,7
Bois d'œuvre	2 826	13,6	2 644	12,7
Feuillus	237	4,7	229	4,6
dont hêtre	135	15,0	132	14,7
dont feuillus précieux	40	16,3	39	16,2
Conifères	2 589	16,3	2 415	15,2
dont sapin	555	19,0	495	17,0
dont épicéa	1 966	36, <i>7</i>	1 868	34,9
Bois d'industrie	808	8,0		
Bois de trituration	787	8,3		
dont conifères	647	11,3		
dont sapin, épicéa	622	31,9		
Autres bois d'industrie	20	3,1		
Bois énergie	498	5,3		

Lecture : la part de bois accidentels et sanitaires dans la récolte de bois d'œuvre de conifères est de 16,3 % à 2,6 Mm³. Source : SSP-Agreste-Enquête Exploitations forestières et scieries

Carte 1



Note de lecture : Les ronds rouges correspondent à une augmentation de la récolte entre 2020 et 2021 ; les ronds bleus à une diminution.

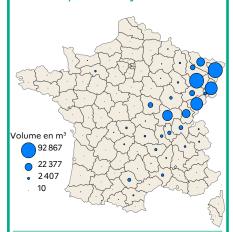
Source : SSP-Agreste-Enquête Exploitations forestières et scieries

Crise des scolytes toujours présente

En France, l'épicéa est naturellement présent dans les massifs montagneux, excepté les Pyrénées. Dans les autres régions, il est issu de plantations réalisées dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Apparue en 2018 dans le Nord-est de la France, l'attaque des scolytes reste majoritairement localisée en Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté (carte n°2). Avec la répétition des épisodes de sécheresse en 2020 puis plus récemment en 2022, l'épidémie de scolytes s'étend désormais sur la quasi-totalité du territoire métropolitain.

Carte 2 Récolte épicéas scolytés en 2021



Source : SSP-Agreste-Enquête Exploitations forestières et scieries

N.B: les volumes de bois scolytés sont issus des déclarations de bois abattus et commercialisés par les exploitants forestiers. Cela exclut les coupes sanitaires où le bois non évacué reste en forêt.

Définitions, sources et méthodologie

Bois ronds: ils comprennent tout bois abattu et façonné, avant la première transformation industrielle. Il s'agit des grumes (troncs coupés, ébranchés et revêtus de leur écorce), billes, rondins ou bûches.

L'enquête Exploitations forestières et scieries comporte un volet Exploitations forestières

Le champ de cette enquête est la France métropolitaine.

Les données sont collectées auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus. L'enquête vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année précédente (hors autoconsommation).

Les produits accidentels comportent les récoltes de chablis, volis... Les produits sanitaires comportent les coupes préventives ou curatives à la suite d'attaques d'insectes, ainsi que les coupes d'arbres ou morts à la suite de sécheresse.

Les feuillus précieux sont constitués des essences à forte valeur ajoutée comme le noyer, le frêne, l'érable, le merisier et les autres fruitiers

Dans la présente publication, les données 2020 ont été révisées à la suite d'un retour à la méthode antérieure de traitement de la non-réponse. Pour plus d'explications, se référer au Chiffres et Données 2021

Pour en savoir plus

Consultez le site Agreste du SSP : Onglet « Chiffres et analyses »

dans Mes critères, sélectionnez

Thème « Forêt, bois, industries du bois »

Sous-thème « Récolte de bois, production de sciages », puis

Collection nationale : « Primeur » et « Chiffres et données » ou Catégories, données : « Chiffres détaillés » (données en ligne)



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Secrétariat général Service de la statistique et de la prospective 3 rue Barbet de Jouy 75349 Paris Directrice de la publication : Corinne Prost Composition : SSP Dépot légal : À parution ISSN : 0246-1803 © Agreste 2023